

| QUESTIONS/COMMENTAIRES | RÉPONSES |
|--|---|
| <p>« Félicitations pour ce super projet! L'arrondissement en a bien besoin et il était attendu depuis longtemps.</p> <p>J'aimerais savoir si des passages piétonniers sont prévus aux intersections stratégiques comme les entrées de parc et près des écoles pour permettre plus facilement aux piétons et cyclistes de se rendre du côté de la rivière. »</p> | <p>On a ajouté récemment des panneaux d'arrêts à 2 intersections stratégiques sur le boul. Gouin (D'Alembert et 19e Avenue) afin de sécuriser la traversée des piétons et cyclistes. De nouveaux arrêts sont aussi prévus à plusieurs intersections. Les traverses pour les piétons se feront aux intersections en général avec la signalisation adéquate. A noter qu'il existe déjà une traverse pour piéton en avant du parc du Cheval-Blanc que nous allons conserver.</p> |
| <p>« Est-ce que la signalisation (créer des sens unique) sur la route va Perras entre la 87e et la 94e sera revue pour contrer l'augmentation la circulation en raison du projet? »</p> | <p>On n'anticipe pas d'augmentation des débits sur le boulevard Perras entre les 94e et la 87e avenues en direction ouest puisque le sens unique en direction est n'est effectif qu'à partir de la 87e Avenue. Donc toute la circulation sur le boul. Gouin en provenance de l'est et se dirigeant vers l'ouest va instinctivement continuer son chemin jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus le faire, soit à la 87e Avenue. Le boulevard Perras récupérera le débit de circulation du boulevard Gouin en direction ouest. La mise en sens unique engendra une circulation plus importante sur cet axe véhiculaire, à l'ouest de la 87e Avenue. Notons toutefois que le gabarit de Perras et les modes de gestion recensés permettent de récupérer cette circulation véhiculaire.</p> |
| <p>« En raison des travaux sur Perras et Gouin et de l'ajout de feux de circulation sur Fernand Gauthier, nous avons constaté, ces deux dernières années, une augmentation du trafic sur les 15e et 16e Avenues avec une augmentation de la vitesse relative :</p> <p>Nous espérons que vous avez pensé à des directions uniques sur les avenues respectives et à l'ajout de beaucoup plus d'arrêts sur Gouin. »</p> | <p>L'analyse et les relevés réalisés par la firme CIMA+ tendent à démontrer que les axes collecteurs sont en mesure de récupérer les débits engendrés par la mise à sens unique. La circulation sur les axes locaux devrait être similaire à la situation actuelle et/ou réduite (les gens venant de l'ouest ne pourraient plus récupérer ces rues locales à partir de Gouin). Ainsi, la mise à sens unique du boulevard Gouin, ne justifie pas la mise à sens unique de certains axes transversaux. Il n'y a pas de raisons de croire qu'une augmentation significative des débits de circulation sur les rues transversales. Mais nous assurerons un suivi à ce niveau et on pourra venir le confirmer une fois la mise à sens unique implantée. Également, des mesures correctives seront apportées si nécessaires.</p> |
| <p>« Je suis enchantée par ce beau projet dans mon arrondissement et j'espère fortement qu'il sera réalisé cette année, comme prévu. Après avoir délaissé cette portion de piste cyclable depuis quelques années, je vais pouvoir recommencer à y rouler, et ce, agréablement. Commentaires :</p> <p>Les pots de fleurs limitent l'espace de manoeuvre des cyclistes et augmentent le risque d'accident. C'est coûteux et demande de l'entretien tout au long de la saison. Les bollards me semblent plus appropriés et sécuritaires.</p> <p>Mettre plusieurs bollards rapprochés près des intersections forcerait les automobilistes à demeurer dans leur voie lorsqu'ils tournent pour prendre le boulevard Gouin Est.</p> <p>Merci à vous tous. »</p> | <p>Le projet prévoit des pots de fleurs ou encore des bollards le long du parcours. C'est la largeur de l'emprise actuelle du boulevard qui varie beaucoup d'un tronçon à l'autre, soit entre 6,5 mètre et 8 mètres, qui guident le type d'aménagement.</p> <p>VOLET 1 Pots de fleurs : Les pots de fleurs seront installés dans la zone tampon de 0,7 mètre sans empiéter dans la piste cyclable à une intervalle de 20 mètres ou plus, tout en tenant compte des entrées charretières des résidents et commerçants. Ceux-ci seront munis d'une bande réfléchissante et créeront une barrière physique entre la voie de circulation automobile et les cyclistes.</p> <p>VOLET 2 : Des bollards flexibles seront privilégiés dans les tronçons où le boulevard est plus étroit et ne permet pas à même l'emprise d'aménager une zone tampon. Quant aux intersections, nous pourrions prévoir des aménagements afin de sécuriser les cyclistes, tout en gardant en tête de maintenir un dégagement nécessaire pour le virage des camions de pompiers, à titre d'exemple.</p> |
| <p>« Il y a une petite ruelle désaffectée entre st-jean-baptiste et la 87e avenue.</p> <p>Si vous procédez avec votre lubie, serait-il possible d'au moins transformer cette ruelle en rue pour éviter d'avoir à faire 300 mètres de plus ou de moins dépendamment de la direction que vous choisirez pour le trafic? Comme vous pouvez voir sur la carte, nous sommes situés dans un endroit où il y a environ 1km sans possibilité d'évitement.</p> <p>Vous devriez faire cela sur le boulevard Perras à mon avis, pas sur une route de campagne à 1 voie dans chaque direction. Élargissez le bord de l'eau si vous y tenez vraiment. »</p> | <p>Réponse à venir</p> |

| QUESTIONS/COMMENTAIRES | RÉPONSES |
|---|---|
| <p>« Allez-vous réduire la limite de vitesse sur Gouin? Allez-vous mettre des ralentisseurs ("speed bumps")? »</p> | <p>Nous sommes au fait des problèmes reliés au non respect des limites de vitesse sur le boulevard Gouin. C'est pourquoi au cours des dernières années, nous avons installé différentes mesures d'apaisement de la circulation comme des afficheurs de vitesse, des balises, du marquage aux intersections, des nouveaux panneaux d'arrêt et un passage à mi-tronçon devant le Parc Saint-Joseph. La limite de vitesse a été abaissée à 30 km/h devant ce parc en 2019.</p> <p>De manière générale, le rétrécissement de la chaussée aura un effet positif pour réduire les vitesses pratiquées sur le boul. Gouin. Notre expérience et celle d'autres arrondissements confirme qu'il existe une relation entre la largeur de la rue et les vitesses pratiquées. L'ajout de délinéateurs et bacs à fleurs joueront aussi de manière favorable à cet égard.</p> <p>Il est prévu que l'arrondissement réduise la limite de vitesse à 30km/h sur le boulevard Gouin, et ce, en même temps que la mise en place du projet. Les mesures d'apaisement de la circulation et la signalisation pourront être analysées et mises en place en fonction des comportements des usagers de la route une fois le projet mis en place. Nous demeurons attentif à cet enjeu.</p> |
| <p>« J'utilise très souvent le boulevard Gouin dans les deux directions et j'ai remarqué qu'il n'y a pas beaucoup d'espace pour les gens à mobilité réduite. Dans ce projet est-ce que cet aspect a été adressé? »</p> <p>Très peu de gens respecte actuellement les limites de vitesses sur le boulevard Gouin, quelle mesure seront mises en place afin de faire respecter les limites de vitesse? »</p> | <p>L'accessibilité universelle est un critère important dans tous les nouveaux projets d'aménagement. Pour le Projet poussette, il faut souligner que nous créons de nouveaux espaces pour les cyclistes et les piétons, à même les aménagements existants. Nous ne prévoyons pas, dans ce projet transitoire, de refaire les trottoirs ni même des travaux de voirie et d'infrastructures. Les travaux se limitent essentiellement à du marquage de la chaussée à même l'espace disponible. Avec le pavage qui sera refait, la surface s'en trouvera grandement améliorée et facilitera les déplacements des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Le tronçon qui pose davantage de défis est celui entre Fernand-Gauthier et Paul-Dufault où le boulevard est très étroit par endroit. Les piétons seront invités à utiliser les trottoirs informels existants dont l'état laisse parfois à désirer. Mais la majorité des tronçons offrira beaucoup plus d'espace pour les piétons et les personnes à mobilité réduite. Il faut mentionner que l'objectif de l'arrondissement demeure de refaire le boulevard Gouin avec des trottoirs conformes.</p> |
| <p>« Si possible, limitez la vitesse à 30km/h. »</p> <p>Donnez assez d'espace pour « se dépasser ».</p> <p>Pas besoin de pots de fleurs comme dans la photo.</p> <p>Garder toujours le meme coté, celui au bord de l'eau. En gros résumé pareil comme celui à Boucherville. »</p> | <p>Réponse ci-haut pour la vitesse.</p> <p>Volet 2 : Le projet prévoit pour certains tronçon une zone tampon, laquelle pourrait être emprunté par des véhicules en cas d'urgence.</p> <p>Volet 3 : Les pots de fleurs seront installés seulement dans les tronçons où la largeur du boulevard le permet, dans la zone tampon de 0,7 mètre. Ils serviront à embellir le parcours mais aussi à créer une barrière physique entre la voie de circulation automobile et la piste cyclable. Ceux-ci seront munis d'une bande réfléchissante. Ils seront installés en tenant compte des entrées charretières des résidents et commerces.</p> <p>Volet 4 : Effectivement, tel que suggéré, les aménagements pour les déplacements actifs seront aménagés sur le côté nord, en bordure de la rivière, afin de faciliter l'accès aux parcs et à la proximité et la vue sur la rivière. De plus, les cyclistes et les piétons n'auront pas d'intersection à franchir le long de leur parcours, bien que certains arrêts seront obligatoires pour le passage des piétons pour les intersections qui ont des arrêts.</p> |
| <p>« Nous sommes trois grands utilisateurs du Boul. Gouin. Nous avons fait cette réflexion collectivement. »</p> <p>Les cyclistes, les marcheurs, les amateurs de nature et les gens tournés vers l'avenir sont probablement des citoyens silencieux par rapport à ce magnifique projet? Les gens réfractaires aux changements sont naturellement plus nombreux à faire entendre leur mécontentement. Considérez-vous le fait que les citoyens qui comprennent le projet et qui sont en accord sont silencieux?</p> <p>Auparavant la vitesse permise était de 30 km/h et la présence policière plus élevée. Considérez-vous la possibilité à redescendre la vitesse permise par mesure de sécurité devant l'augmentation de jeunes familles et de cyclistes sur Gouin?</p> <p>La section entre la 19e Avenue et l'avenue Fernand Gauthier est extrêmement dangereuse sur les heures de pointe. L'étroitesse de cette section amène les automobilistes à littéralement frôler les cyclistes. C'est important pour juger un projet de comprendre la réalité des utilisateurs qui ne se déplacent pas seulement en voiture. Je voulais savoir quels sont les élus qui ont tenté de passer sur cette section en vélo aux heures de pointe le matin et en fin d'après-midi dans le sens du trafic? »</p> | <p>Pour le volet 1, il est vrai que les citoyens qui ne sont pas favorables au projet l'expriment et c'est correct on veut entendre les préoccupations. Nous savons aussi que cela va demander un changement dans les habitudes pour certains résidents. Par contre, nous avons reçu beaucoup d'appuis de citoyens et d'organismes qui sont très contents de ce projet transitoire. Ça fait longtemps que les citoyens désirent circuler en sécurité à vélo et à pied.</p> <p>Pour le volet 3 de la question, le Projet poussette va assurément améliorer cette situation vulnérable dans laquelle se trouve le cycliste actuellement particulièrement pour les tronçons étroits.</p> |

QUESTIONS/COMMENTAIRES

RÉPONSES

« Mon appui à la transformation du boulevard Gouin :

Les élus de l'arrondissement ont récemment fait connaître un projet de réaménagement du boulevard Gouin afin d'y faire de la place pour les piétons et les vélos en réduisant la circulation automobile à une voie. J'appui totalement ce projet qui répond à mes souhaits et mes demandes répétées des 30 dernières années. En effet, le boulevard Gouin ne peut continuer d'être une route rapide. Les piétons doivent pouvoir marcher le long d'une des plus belles rues de Montréal et cela doit être possible à l'année longue.

La fin d'une route rapide sur Gouin. Le projet prévoit la mise en place d'une circulation à sens unique. Ce compromis semble tout à fait raisonnable et concilier le besoin de circuler avec nos autos avec les autres usages de la voie. Ce ne sera bien sûr pas la première rue à sens unique à Montréal. La mise en place de sens unique constitue souvent la seule solution adoptée lorsque la voie publique est trop étroite. Or, c'est le cas sur Gouin.

Les études menées pour l'arrondissement montrent que des centaines de véhicules empruntent Gouin le matin, presque autant que le nombre de ceux empruntant le boulevard Perras et cela bien que Gouin n'offre qu'une voie par direction sans trottoirs ni accotement. Ce n'est pas raisonnable.

Au fil des ans, le boulevard Gouin en est venu à constituer un raccourci rapide pour éviter les arrêts obligatoires du boulevard Perras. La négligence des autorités de la ville au cours des dernières années face à la gestion de la circulation sur Gouin a beaucoup contribué à cet état de la situation. En effet,

- Sur Gouin, de la 87^e avenue à la rue Ozias-Leduc (7,7 km) on compte 11 arrêts. Un arrêt obligatoire tous les 700 mètres; en comparaison,
- Sur Beaubien, 4 voies (dont deux pour le stationnement) et des trottoirs de Langelier à Saint-Laurent (7,5 km), on compte 26 feux de circulation et 20 arrêts. Environ 150 mètres entre chaque contrôle de la circulation.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater que le boulevard Gouin soit devenu complètement dominé par sa fonction de route de campagne. La vitesse n'y est que très rarement contrôlée et il n'y a que très peu d'arrêts. Ça file.

Le projet de réaménagement prévoit un autre équilibre : une voie de circulation qui devra être ralentie par rapport à la vitesse de circulation actuelle et de la place pour les vélos et les piétons. Cela m'apparaît raisonnable et profitable pour les gens qui habitent le quartier.

De l'espace pour les piétons

Au fil des ans, nous avons tous entendu parler des déficiences de la piste cyclable, et pour cause. La piste cyclable est extrêmement étroite, cahoteuse et encombrée de poteaux. Ce n'est certainement pas un endroit confortable pour rouler. D'autant plus que la piste est envahie par des piétons téméraires.

Une courte anecdote. Dans les années 1990, mon père qui avait plus de 80 ans venait de la Beauce pour nous visiter. Un lève-tôt, il essaya plusieurs fois d'aller se promener le long de la rivière. Il s'est fait crier après par des cyclistes agressifs à plusieurs reprises, il a aussi eu peur de se faire heurter par des cyclistes qui ne ralentissaient pas tant et si bien qu'il a renoncé à marcher sur Gouin pour aller sagement sur Perras.

Vingt-cinq ans plus tard, c'est toujours la situation. Les cyclistes qui chialent avec raison contre une piste cyclable pourrie sur Gouin et les piétons qui ne peuvent trouver la tranquillité qu'en allant sur Perras ou plus loin. Les autos sur Gouin. Les piétons sur Perras, sur Maurice-Duplessis, voire sur Henri-Bourrassa, c'est moins beau, mais il y a des trottoirs.

Le projet de réaménagement actuel améliorera le lot des cyclistes, c'est certain, et je m'en réjouis. Mais pour moi et pour tous ceux qui aiment plutôt marcher, pour celles et ceux qui veulent simplement faire une promenade après le repas ou une petite marche avec leurs enfants, il sera enfin et pour la première fois possible d'aller sur le bord de la rivière sans se faire crier après par les cyclistes ni risquer de se faire frapper par les autos et les camions qui veulent « flyer » sur Gouin parce que ça va « bien ».

Profiter de Gouin à l'année longue

Les promenades en vélo constituent une activité relativement saisonnière. Bien sûr, certains disent utiliser leurs vélos à peu près à l'année longue, mais ça demeure anecdotique. Le climat se réchauffe certes, mais nos hivers demeurent toujours suffisamment rigoureux pour décourager tous les cyclistes sauf les plus vigoureux et les plus motivés. Par contre, la marche à pied se pratique à l'année.

Le boulevard Gouin est hostile aux piétons à l'année longue, mais il l'est encore plus en hiver. Face à chez moi, non seulement il n'y a pas de trottoirs, mais il n'y a aucun accotement. Lorsqu'il neige ou qu'il a neigé, faire même quelques pas le long de Gouin est dangereux. Oubliez les histoires de modes de transport actifs, en hiver marcher même 50 mètres le long des bancs de neige est dangereux. Le dépanneur est à 200 m., mais mieux vaut s'y rendre en voiture.

Le projet de réaménagement des élus de l'arrondissement changera cette situation du tout au tout. Il deviendra possible de maintenir un mode de vie actif en marchant près de la rivière à l'année longue. Il y aura peut-être aussi la possibilité d'y faire du ski de randonnée et, pour les vrais mordus, du vélo et « fat-bike ».

| QUESTIONS/COMMENTAIRES | RÉPONSES |
|--|--|
| <p>« Quel beau projet! Enfin, chacun des groupes d'usagers de la route, les piétons, les cyclistes et les conducteurs trouveront leur compte dans ce partage sécuritaire du boulevard Gouin. C'est bien un enrichissement durable pour l'arrondissement et ses riverains. Merci! »</p> | |
| <p>« Bonjour,</p> <p>Je tiens à réitérer l'appui du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) au projet Poussette. Nous sommes convaincus que les différentes mesures prévues vont augmenter la sécurité de l'ensemble des usagers en réduisant la vitesse automobile, favoriser le transport actif et permettre aux citoyens de se reconnecter à la rivière des Prairies.</p> <p>Comme vous le savez certainement, le Conseil régional de l'environnement de Montréal est très actif dans l'est, en particulier dans le cadre de la campagne ILEAU. Cette opération d'envergure vise à créer une grande trame verte active entre le fleuve et la rivière des Prairies. Dans cette perspective, le projet Poussette est un pas de plus afin de faire du boulevard Gouin Est un trait d'union entre plusieurs parcs locaux et grands parcs, et faciliter l'accès à la nature pour l'ensemble des montréalais tout en mettant en valeur le caractère insulaire de Montréal.</p> <p>On ne peut donc que se réjouir de la volonté de l'administration d'offrir plus de place au transport actif et de mettre en application la plupart des recommandations du plan directeur du boulevard Gouin établi en 2015.</p> <p>Merci, »</p> | |
| <p>« I support this project 100% . It is the best alternative for the safety of our children and families who will enjoy biking, running or just a pleasant walk on beautiful boul Gouin. This alternative will undoubtedly encourage more families to take walks and other activities safely and enjoy the outdoors.</p> <p>The RDP/PAT representatives have created a best alternative but must continue to fight for our region to remove the unsightly, dangerous, crooked hydro poles that line boul Gouin east. Thank you for bringing SAFETY first and foremost. »</p> | |
| <p>« Great project, I support it 100%. Absolutely the right think to do for the safety of our children and everyone who utilises boul gouin for biking, jogging, walking a dog or any other activity.</p> <p>I MUST ask the the RDP/PAT administrators to continue to fight to remove the disgusting,dangerous, misaligned hydro poles And install underground cables. But this is a very good alternative for the safety of all concerned. Thank you »</p> | <p>Vous avez raison, ce projet transitoire va considérablement améliorer la situation vulnérable dans laquelle se retrouvent les piétons et les cyclistes sur le boulevard Gouin lors de leurs déplacements. Soyez assurés que l'objectif ultime demeure la réalisation d'un projet structurant qui repose sur l'enfouissement des poteaux d'Hydro-Québec.</p> |
| <p>« Je crois qu'il s'agit d'un projet qui permettra à toute la population de profiter pleinement de ce parcours pittoresque situé le long de la rivière des Prairies et de découvrir les parcours patrimonial de la Société historique de Rivière-des-Prairies.»</p> | |
| <p>« Bonsoir à tous,</p> <p>En tant que citoyenne de Rivière-des-Prairies ainsi qu'au nom de toute l'équipe de Prévention Pointe-de-l'Île, je tiens ce soir à remercier l'arrondissement pour ce beau projet de sécurisation du boulevard Gouin.</p> <p>Avec ses virages à 90 degré à sens inverse sur la piste cyclable, ses nombreux poteaux électriques qui obstruent le chemin, l'absence de trottoir à certains endroits ou encore l'espace piétonnier et cycliste insuffisant, ce projet permettra de sécuriser et de favoriser l'ensemble des déplacements actifs sur Gouin en plus de mettre en valeur la beauté du paysage naturelle, l'accès aux berges de la rivière et la richesse historique et patrimoniale exceptionnelle qui s'y retrouve.</p> <p>Il répond également aux demandes des citoyens du boulevard Gouin en lien avec le plan directeur de revitalisation du boulevard Gouin, déposé en 2015, ainsi qu'aux pétitions déposés en 2017 et 2008 comptabilisant respectivement 3000 et 4500 signatures et demandant la restauration complète du boulevard Gouin par l'application du plan directeur de revitalisation ainsi que le réaménagement complet de la piste cyclable.</p> <p>Encore une fois, merci énormément à l'arrondissement d'avoir à cœur la sécurité des citoyens et citoyennes de RDP-PAT. »</p> | |
| <p>« Ce projet permettra une amélioration remarquable de la piste cyclable et m'invitera à me déplacer à bicyclette dans ce secteur. Actuellement, j'évite complètement de circuler sur Gouin Est à cause de la mauvaise qualité de la chaussée. Merci beaucoup! »</p> | |

| QUESTIONS/COMMENTAIRES | RÉPONSES |
|---|---|
| <p>« This is a great project. It's time that the residents of RDP/PAT take back Blvd Gouin, to make it once again safe for all to enjoy. Speeding cars, congested bike paths, uneven roads, Hydro poles, make this once classic Montreal street (Chemin du Roy), voted the worst road in Quebec on several occasions!</p> <p>With scenic views, newly renovated parks (thank you Mayor), we have finally found an administration that recognizes this and is willing to do something about it. BRAVO »</p> | |
| <p>« Je souhaite que le projet soit réalisé sous la forme qu'il a été présenté. Il est primordial pour moi en tant que citoyen de bénéficier d'un parcours panoramique avec des percées visuelles sur la rivière. Un tel projet permettra de rehausser la qualité de vie de notre quartier et d'augmenter son attractivité. »</p> | |
| <p>« Est-ce que le déneigement sera fait sur la piste cyclable comme maintenant? La vitesse des vélo est déjà trop rapide, quand nous devons sortir de notre entée avec l'auto.</p> <p>Comment pensez-vous pouvoir régler ce problème? Le respect doit se faire des cotés des piétons et des cyclistes qui pensent parfois que c'est un lieu de course. Cela est très dangereux pour tous. Si j'ai bien compris le sens unique se fera vers l'Est devant chez nous. »</p> | <p>1- La piste cyclable sera déneigée et la neige sera enlevée lors des périodes de chargement de la neige décrété par la Ville. 2- Il y a certainement une sensibilisation à faire pour l'ensemble des usagers dont les automobiles, piétons et cyclistes. Il importe de souligner qu'avec une voie de circulation automobile en moins, l'accès aux entrées charretières s'en trouvera facilitée. De plus, dans certains tronçons, comme à l'ouest de Fernand-Gauthier par exemple, la piste cyclable est directement collée sur les entrées des résidences. Avec ce projet, c'est le corridor piéton qui sera près des entrées charretières (ceux-ci circulent moins vite) et la piste cyclables sera dans l'emprise du boulevard, ce qui va aider à la visibilité.</p> |
| <p>« Du déneigement est-il prévu cet hiver sur cette nouvelle piste? Parce que l'hiver, il est pratiquement impossible de marcher sur le boulevard Gouin pour se rendre dans le parc Pointe aux prairies, à moins de marcher dans la rue avec le trafic.</p> <p>Il se fait des feux sur le bord de l'eau et des gens font des feux d'artifice, deux éléments qui sont défendus. Y aurait-il possibilité d'afficher les règlements sur les poteaux (avec contravention si non respect), c'est devenu un vrai problème, notamment dans le parc des Cageux.</p> <p>Aussi, à la sortie Est du parc des Cageux, lorsque l'on traverse le boulevard Gouin, les marques jaunes sur la rue pour indiquer le passage piéton et vélo est complètement effacé, ce serait assez urgent de les repeindre pendant qu'il n'y pas beaucoup de circulation. »</p> | <p>La piste cyclable sera déneigée tel qu'indiqué précédemment. On prend note des commentaires pour les feux et le marquage</p> |
| <p>« Bonjour,</p> <p>Je voudrais d'abord témoigner de mon enchantement à l'égard du projet poussette. À mes yeux, c'est la meilleure amélioration proposée depuis les quarante dernière années que j'habite Rivière-des-Prairies. Il est grand temps de mettre en valeur un site d'une telle beauté et d'offrir la possibilité d'en profiter en sécurité. Bravo !!!</p> <p>Nous sommes privilégiés de vivre sur une île dont le rivage offre un tel spectacle. La mise en valeur du site pourrait, avec les investissements nécessaires, offrir une formidable amélioration de la qualité de vie pour les résidents ainsi qu'une opportunité récréotouristique pour les citoyens de la ville et les visiteurs.</p> <p>Dans une vision à long terme, on peut rêver d'un parcours qui offre restaurants, terrasses, cafés, boutiques... un peu comme on le voit sur les bords de mers. Pourquoi pas? On a vu des quartiers peu attrayants de la ville de Montréal qui se sont transformés et qui sont devenus très prisés comme Griffintown, parce que des personnes visionnaires ont agi et c'est la ville de Montréal et toute sa population qui en sont sortis gagnants.</p> <p>Depuis toujours, peu d'investissements ont été fait dans l'Est de Montréal. Et pourtant, il y a là, un formidable potentiel de développement avec ses rives d'une si grande beauté.</p> <p>Mes questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Concernant le projet, pourriez-vous me donner de l'information sur le fonctionnement du nouvel aménagement l'hiver? Est-ce que vous prévoyez maintenir le parcours piétonnier ouvert? 2. Est-ce que l'aménagement sera tel qu'il sera possible de déneiger le parcours, car s'il est dangereux de marcher le long de la rivière l'été, ça devient très dangereux voir, impossible en hiver. 3. Enfin, si on se permet de rêver, on pourrait aussi envisager la possibilité d'aménager un circuit de ski de fond dans le corridor de la piste cyclable. Est-ce envisageable ? <p>Merci de votre engagement. »</p> | <p>Il ne sera pas possible d'aménager un circuit de ski de fond dans la piste cyclable pendant la saison hivernale. Celle-ci sera déneigée.</p> |

| QUESTIONS/COMMENTAIRES | RÉPONSES |
|---|--|
| <p>« Est-ce que cette voie sera déneigée et entretenue en tout temps? Ce projet est super intéressant.</p> <p>De plus, il serait souhaitable de déneiger le long de la piste cyclable sur Gouin direction du collège, afin de faciliter l'accès aux marcheurs puisqu' il n' y a plus de trottoirs à cet endroit.</p> <p>Merci et bonne journée »</p> | <p>Réponse formulée ci-haut. Pour le tronçon en direction du collège, on prend note.</p> |
| <p>« En premier lieu, j'aime beaucoup cette nouvelle approche pour la revitalisation du Boul. Gouin. Ayant été un membre du comité pour le du boul. Gouin en 2015, on avait toujours privilégié les trottoirs, l'enfouissement des poteaux et beaucoup d'améliorations.</p> <p>J'avoue être à l'aise avec cette idée, mais je sais que cela fera par l'affaire de tous.</p> <p>Ma question à moi : nul part dans vos publications on mentionne ce qu'il arrivera une fois l'hiver arrivé ? Est-ce que l'on maintient le sens unique ?</p> <p>En l'absence de trottoirs pour les sections sur le boul. Gouin, qu'est-il planifié pour l'hiver? Ma plus grande inquiétude, c'est que l'on maintienne le sens unique sans déneiger l'autre moitié de la rue.</p> <p>Comment va-t-on faire pour aller marcher dans la rue sans nous inquiéter? Ce sera-t-il pire qu'avant? »</p> | <p>Réponse formulée ci-haut pour le déneigement.</p> |
| <p>« J'ai consulté les résultats du sondage (fév-mars 2020) et je vois que beaucoup d'entre nous sommes en désaccord de mettre le boul. Gouin en sens unique. 670 vs 750. Selon moi, ce sondage montre qu'il y a trop petite marge pour changer boul. gouin en sens unique. ce n'est pas assez de majorité pour ce gros changement. Gros changement de vie pour les résidents qui habitent sur Gouin.</p> <p>Les autos vont utiliser les autres rues locales et ça va créer d'autres problèmes de sécurité et de congestion et la tranquillité pour les résidents aux alentours de boul. gouin. En plus, les autos vont circuler plus vite en sachant que c'est une rue en sens unique et il n'y a pas d'autres qui viennent de l'autre direction. J'ai pas de problème de réaménager la piste cyclable du boul.Gouin, mais en gardant le boul. Gouin toujours dans les 2 sens. »</p> | <p>Volet 1 : Il est vrai que plusieurs redoutent le sens unique, mais nous avons analysé le tout et il nous était impossible, vu l'étroitesse du boulevard, d'aménager une piste cyclable sans retrancher une voie. Volet 2- Notre analyse et les relevés réalisés tendent à démontrer que les axes collecteurs sont en mesure de récupérer les débits engendrés par la mise à sens unique (retrait de la circulation en direction ouest sur Gouin). La circulation sur les axes locaux devrait être similaire à la situation actuelle et/ou réduite (les gens venant de l'ouest ne pourraient plus récupérer ces rues locales à partir de Gouin). Pour le volet au sujet de la vitesse de votre question, nous allons abaisser la vitesse à 30km/h et de manière générale, le rétrécissement de la chaussée aura un effet positif pour réduire les vitesses pratiquées sur le boul. Gouin. Notre expérience et celle d'autres arrondissements confirme qu'il existe une relation entre la largeur de la rue et les vitesses pratiquées.</p> |
| <p>« Bien content de la rénovation du boulevard Gouin. La population attendait ce projet depuis bien longtemps. Selon moi, la solution d'un sens unique vers l'Ouest pour les voitures était la plus satisfaisante.</p> <p>Comme cycliste, j'aimerais savoir si une voie de contournement sécuritaire nous sera proposée lors des travaux?</p> <p>Merci pour votre bon travail et pour votre désir de consulter la population. »</p> | <p>Le projet poussette consiste en des travaux de marquage/signalisation. Ces travaux ne nécessiteront pas de détour pour le cycliste lors du déploiement du projet. Par contre, les automobilistes qui viennent de l'ouest seront détournés sur le boul Perras.</p> |
| <p>« Do not make boul Gouin a one way street, you will cause people to find other ways to go around and cause other people to see more traffic on their quiet street. Changing there kids and there lifestyle of once a quit street, now cars all the time.</p> <p>People who bought houses on boul gouin knew that the street was like that and bought the house anyway, so why should others pay the price for people who want to bike ride with nice scenery?</p> <p>I do not mind the work being done but leave it 2 ways please, I am sure you can figure something out to make bike path a little smaller. Long story short, leave it 2 ways so everybody is happy and no one can complain. »</p> | |
| <p>« Quand est-ce que ce projet va être complété?</p> <p>Lors de sa mise en place, allez-vous couper la circulation complètement? Si oui, pour combien de temps? Étant donné que j'ai un commerce sur le bd Gouin.</p> <p>Merci »</p> | <p>La mise en oeuvre du marquage/signalisation du projet Poussette se fera par phase et graduellement de l'ouest vers l'est pour une durée maximale de deux semaines, pour les 7,7 km du parcours. Donc, il y aura à un moment ou un autre une fermeture partielle d'une voie en direction ouest du boul Gouin comme présenté dans le projet Poussette. L'arrondissement vous avisera de la date officielle de mise en oeuvre et du phasage au temps venu. Nous travaillons avec les partenaires à préciser le calendrier. Pour le pavage de la 58e Avenue à la limite ouest du territoire, il y aura également une fermeture à prévoir de 24h à 48h. Ce sont nos collègues de la ville centre qui communiqueront les informations, mais ces travaux sont planifiés fin juin/début juillet.</p> |

QUESTIONS/COMMENTAIRES

RÉPONSES

« Bonjour,

Trouvez-vous que 1752 répondants sur un projet qui aura un tel impact est assez significatif? La journée ou le sondage porte à porte a été distribué une forte pluie tombait, j'ai eu de la difficulté à lire la lettre tellement elle était mouillée, et plusieurs résidents de ma rue l'ont jeté directement car elle était illisible. Vos autres sources d'information (Publisac, Facebook , et autres) ne feront pas sortir les opinions car si on ne cherche pas ce sujet, si on le sait pas, nous ne le verrons pas. Pourquoi ne pas refaire une distribution pour sonder les gens vu que beaucoup de résidents du quartier visé ne semblent pas avoir reçu le sondage préliminaire et que seulement 40% des gens du quartier visé ont répondu être en accord avec le projet? Une publication Facebook ne suffit pas à informer les gens s'ils ne cherchent pas un sujet en particulier.

Est-ce que la ville tend à oublier que les propriétaires Montréalais automobilistes sont les plus gros payeurs de taxes sur l'île de Montréal? Nous ne nous sentons pas désirés avec toutes ces pistes cyclables et ces chemins piétonniers qui poussent partout en nous retirant des voies de circulation.

Vous dites que le Blvd Perras peut prendre ce surplus de circulation avec des études à l'appui? Permettez-moi d'en douter, avec des travaux régulièrement, Perras, et Maurice-Duplessis sont très occupés en tout temps, la situation ne va pas s'améliorer avec le projet poussette.

Est-ce que ce blocage du boulevard Gouin sera retiré en hiver vu son inutilité afin de favoriser une circulation plus fluide pendant une saison où il est déjà difficile pour les automobilistes de se déplacer?

Ne trouvez-vous pas que le bord de l'eau à RDP comporte déjà assez de pistes cyclables et de parc pour marcher? J'en profite chaque jour, et je peux confirmer que nous avons déjà de beaux espaces pour nos loisirs, nul besoin d'encore retirer des accès en automobile. Vous devez être conscient qu'en plus nous ne pouvons nous déplacer facilement en transport en commun dans RDP pour aller ailleurs sur l'île, se rendre au métro est long, et par la suite dépendamment de notre destination, le trajet peut être aussi excessivement long, s'il n'est pas impossible si nous travaillons dans une ville éloignée sans transport en commun.

Je trouve que la gestion de ces projets par l'administration de la ville de Montréal est précipitée avec en toile de fond la raison de donner la Covid19 pour faire plus d'espace. Allons-nous vivre avec la Covid19 pour des dizaines d'années? Parce que notre accès au Blvd Gouin, lui, risque d'être entravé pour très longtemps, probablement jusqu'au jour où un parti élu à la mairie constatera que trop de rues ont été fermées à la circulation et agira pour redonner certains accès en attendant que nos automobiles puissent voler! La Covid-19 ne nous semble pas être une raison valable. Si vous allez de l'avant avec ce projet, étant donné que vous donnez l'excuse de la Covid pour les faire d'urgence, est-ce que ce sera démantelé après la pandémie?

Avec les travaux sur Perras afin de ne pas précipiter les choses, vu le grand nombre d'espaces verts dans cette région de l'île, pourquoi ne pas attendre en 2021 que Perras soit terminé? Nous ne pourrions plus circuler en automobile, les rues des quartiers vont être très achalandées.

Allez-vous refaire la chaussée sur Gouin? Il me semblerait plus productif de rendre ce boulevard praticable sans avoir un 4X4 que de le fermer à moitié?

Je suis totalement contre ce projet, j'espère que ma lettre fera réagir des citoyens qui s'opposeront aussi à cette folie-de transformer les rues pistes cyclables partout dans cette ville, je n'ai absolument rien contre le vélo, j'en possède un, mais il y a un temps et un endroit pour chacun. En terminant, vous devrez penser à une façon de taxer nos vélos, car le jour où il n'y aura plus d'automobile sur l'île qui payent les taxes sur l'essence dont une est dédié à la ville, et nos autres taxes de permis et immatriculation pour financer le transport en commun, il faudra bien que quelqu'un paye!

Merci de votre attention à mes commentaires et mon opinion, je vais continuer de suivre attentivement le sujet. »

Nous avons un excellent taux de réponses si on compare aux sondages que mènent l'arrondissement depuis les dernières années sur toutes sortes de sujets. L'arrondissement a plusieurs moyens diversifiés pour rester informés et ces moyens sont les mêmes depuis plusieurs années. En plus des avis porte à porte, nous avons publié l'information dans le journal local (via un article et dans la chronique de l'arrondissement qui paraît aux deux semaines), sur le site Web, dans l'infolettre, etc. J'invite les citoyens à s'abonner à ces moyens pour demeurer informés de ce qui passe dans l'arrondissement.

Le projet poussette sera mis en place pour les 4 saisons et comme mentionné précédemment, la piste sera déneigée en hiver.

La pandémie actuelle ne justifie pas la mise en place du projet poussette, même s'il est clair qu'en temps de pandémie, ce projet a des avantages sérieux, notamment de donner des options de loisirs aux familles qui risquent fort de moins voyager cet été. Cela dit, l'arrondissement travaille à la planification de ce projet transitoire depuis l'an passé. Le projet se justifie par son contexte présenté plus tôt et l'absence d'espace dédiés aux déplacements des cyclistes et piétons. La piste cyclable est truffée d'obstacles et la situation sera grandement améliorée avec ce projet transitoire, réalisé à moindre coût.

Pour ce qui est des travaux sur Perras, nous observons qu'il y a beaucoup moins de circulation actuellement dans le contexte du confinement partiel alors les impacts seront grandement diminués sur la circulation pendant les travaux. Aussi, il était important que l'arrondissement profite du pavage qui sera fait sur le boulevard Gouin cet été pour venir faire le marquage du projet poussette.

Le revêtement de la chaussée a été réalisé dans la portion est du boulevard l'an dernier, de la rue Sherbrooke jusqu'à la 58e Avenue. Au cours des prochaines semaines, le pavage sera refait de la 58e Avenue jusqu'à la limite ouest, soit à l'ouest de l'avenue Ozias-Leduc. Le central qui est responsable de ces travaux s'occupe des communications aux résidents.

« To my experience the pedestrian have more to fear from the cyclist than from the motorist and for that reason I have suggested to separate the 2 (details upon request) »

Le projet prévoit des espaces séparés pour les piétons et les cyclistes.

| QUESTIONS/COMMENTAIRES | RÉPONSES |
|--|--|
| <p>« Un projet magnifique sauf que je me demande comment allez-vous entretenir tout ça? Car, si je regarde les pistes cyclables déjà existantes dans PAT et RDP (parc Pointe aux prairies, par exemple), les conditions de ces pistes sont exécrables et pour les parties qui se trouvent déjà sur le boulevard Gouin et qui sont tracées environ vers la fin de saison (août/septembre environ), je me dis pourquoi ne pas réparer, entretenir et remettre en bonne condition ce que l'on possède déjà?</p> <p>Chaque fois que je sollicite vos inspecteurs un mot revient inconditionnellement : le budget. Je vous invite à me suivre dans ma randonnée que je fais à tous les jours et pour vous indiquer quelques points assez dangereux, que j'ai signalé, mais rien n'est fait.</p> <p>Alors, tout ça pour vous dire que ya du chemin à faire avant d'être rendu là. »</p> | <p> Nous prenons note du commentaire et nous nous assurons du suivi.</p> |
| <p>« Est-ce qu'un nettoyage des déchets en bordure de la rivière sera fait avant la mise en place du nouvel aménagement ?</p> <p>Est-ce que les arbres et les arbustes près du garde-fou seront taillés avant le début des travaux? »</p> | <p>On va s'assurer de dégager la piste cyclable des branches qui pourraient être encombrantes pour les piétons et cyclistes d'ici le déploiement du projet. Pour le nettoyage des déchets en bordure de la rivière, cela ne fait pas partie du parcours d'entretien des équipes de l'arrondissement. Nos équipes viennent par contre régulièrement entretenir les parcs en bordure de la rivière et ramasser, du même coup les déchets. Chaque année, il y a des corvées de nettoyage via l'organisme Éco de la Pointe-aux-Prairies.</p> |
| <p>« Est que le projet poussette est pour tout le boulevard Gouin ou est-il restreint à RDP-PAT? »</p> | <p>Le projet poussette est un projet de l'arrondissement de RDP-PAT qui va se déployer sur le boulevard Gouin, de l'entrée du parc Ernest-Rouleau jusqu'à la 87e Avenue.</p> |
| <p>« Est-ce que le système d'égouts et d'aqueduc seront refaits? »</p> | <p>Le projet ne prévoit pas la réfection des égout et aqueduc sur le boulevard Gouin. Le Projet poussette est un projet transitoire pour déployer une nouvelle trame de circulation après le PCPR de 2019 et 2020. L'objectif ultime étant l'enlèvement des poteaux électriques le long du boulevard.l'enfouissement des fils électriques et le réaménagement complet du boulevard.</p> |
| <p>« Je cours en moyenne 100-120 km par semaine dans le secteur avec justement ma poussette et mes jumelles!</p> <p>Mais j'ose vous demander (je prends une chance) si un jour on va revoir une jonction entre le boul. Gouin et le boul Maurice-Duplessis? Depuis la construction de l'agrandissement de la station d'épuration des eaux, ce tronçon de cette belle piste unique est fermé! Je me questionne si c'est possible de faire ces travaux en même temps que le projet poussette, car ce sont dans le même secteur et ça permettrait aux usagés du boulevard Gouin d'aller dans le parc de la pointe aux Prairies.</p> <p>Aux points GPS : 45.680396, -73.53283! Cette section du parc a été fermé suites aux travaux réalisés à la Station d'épuration Jean-R. Marcotte. J'imagine que la ville va faire un chemin de contournement pour les gens qui empruntent cette section pour rejoindre le boulevard Gouin et l'autre partie du parc, il est grand temps de procéder aux travaux afin d'accueillir les gens de RDP et de leur permettre d'apprécier les activités de plein air surtout en plein moment de pandémie ou les pistes cyclables sont de plus en plus populaires. »</p> | <p>Il s'agit d'une fermeture permanente à la suite de l'agrandissement de l'usine d'épuration. L'arrondissement et le central travaillent dans un projet qui permettra de relier les deux secteurs du parc Nature de part et d'autre de l'A-40, via l'emprise d'Hydro-Québec située immédiatement à l'est du quartier FPP. Le lien cyclable prévu sur la 87e Avenue, entre M-Duplessis et Gouin, offrira également une autre alternative pour se rendre jusqu'au boul. Gouin à partir du Parc Nature en empruntant le boul. Maurice-Duplessis.</p> |
| <p>« Bonjour,</p> <p>J'aimerais savoir quand la section de aux points GPS : 45.680396, -73.532832 sera réouverte.</p> <p>Cette section du parc a été fermé suites aux travaux réalisés à la Station d'épuration Jean-R. Marcotte et la loi demande de le remplacer et non de le retirer pour toujours. J'imagine que la ville va faire un chemin de contournement pour les gens qui emprunte cette section pour rejoindre le boulevard Gouin et l'autre partie du parc, il est grand temps de procéder aux travaux afin d'accueillir les gens de RDP et leur permettre d'apprécier les activités de plein air surtout en plein moment de pandémie ou les pistes cyclables sont de plus en plus populaires. »</p> | |

QUESTIONS/COMMENTAIRES

RÉPONSES

« Bonjour Mme la mairesse,
 Félicitations pour ce beau projet.
 J'aimerais profiter de l'occasion pour proposer à l'arrondissement de se réapproprier les berges juxtaposées à la rivière. Dans l'Est, entre St-Jean-Batiste et la 87e Avenue, la piste cyclable longe la rivière à de nombreux endroits et est parsemée de poteaux électriques. Je suggère de remplacer l'asphalte de la piste cyclable actuelle par du gazon et des arbres afin de rendre les balades plus intéressantes. Quelques bancs et poubelles pourraient y être installés afin que les passants puissent profiter de ce bel environnement.
 De plus, permettez- moi de vous demander de porter une attention particulière au bout (est) de la piste du projet. À cet endroit, la piste cyclable poursuit son chemin vers la rivière en s'éloignant de la route ce qui rend la trajectoire moins sécuritaire pour les coureuses qui pratiquent leur sport hors des périodes de fréquentation du lieu. Plusieurs préfèrent poursuivre leur route sur le boulevard plutôt que d'emprunter la piste afin d'assurer leur sécurité. À l'angle de la 87e Avenue et Gouin (fin du projet poussette), le boulevard dispose d'une courbe assez prononcée pour que les véhicules en provenance de l'Est n'aperçoivent pas les coureurs (provenant de l'Ouest). Permettez-moi de porter cet élément à votre attention afin que vous puissiez prévoir la sécurité du lieu pour tous. Nous avons tous bien hâte de voir le réaménagement du boulevard et de profiter de ce lieu paisible. »

Le tronçon auquel vous faites référence entre SJB et la 87e fait partie du projet poussette. Il est prévu d'y aménager une piste cyclable pour assurer la continuité du parcours d'est en ouest, en contournant de poteaux d'Hydro-Québec sur la piste cyclable. Il est également prévu un espace dédiée pour le pieton comme dans la photo perspective.

« Quels seront les liens prévus pour relier la piste cyclable de Gouin à celle de Notre-Dame à Pointe-aux-Trembles? »

Le lien dans l'emprise d'Hydro-Québec reliera les aménagements cyclables existants sur la rue de la Gauchetière et sur le boul. Gouin. Les projets prévus sur la 87e Avenue et sur le boul. Perras entre Saint-Jean-Baptiste et la 87e Avenue bonifieront ce lien en ajoutant une branche plus à l'ouest. Ces projets ont été identifiés prioritaires par l'arrondissement.